

## NOTE AUX PRESIDENTS DE SECTIONS ACSPC MULHOUSE

### REPRISE GRADUELLE DE NOS ACTIVITES

11 juin 2020,

Suite à l'information du 11 mars 2020 « Suspension de l'ensemble des activités sportives et culturelles de l'ACS, à effet jusqu'à nouvel ordre » et aux deux notes des 20 mars et 17 avril 2020.

Soucieux d'apporter des réponses au plus près de l'évolution de l'épidémie de coronavirus au sein de nos activités ACSPCM, voici les nouvelles orientations prises en Comité Directeur de l'ACSPCM.

- 1 – Pas de reprise d'activité dans la salle de sport sur le site de Production PSA de Mulhouse
- 2 - Reprise des activités en dehors du site de production :
  - Infrastructures sur le complexe sportif
    - Pas de réouverture de la salle de sport et autres salles communes avant les congés,
    - Pas de réouverture des vestiaires et des douches avant les congés,
    - Pas de réouverture du bar et du barbecue,
    - Réouverture des salles dédiées (photo, généalogie, numismatique, vidéo),
    - Accès par badge : portail et portillon.
  - Infrastructures hors complexe sportif
    - Utilisation en fonction de l'autorisation donnée par le propriétaire du lieu de pratique : communes, CSE...
  - Activités
    - Seules les activités sportives individuelles de plein air sont autorisées,
    - Pas de reprise des sports collectifs ou de contacts,
    - Respect des consignes ministérielles et fédérales concernant la pratique, la distanciation et les gestes barrières des disciplines respectives (document sur le site internet ACS : [https://f2.quomodo.com/85FCCBC4/uploads/19099/sportsguidesportparsport\\_fiches-2.pdf](https://f2.quomodo.com/85FCCBC4/uploads/19099/sportsguidesportparsport_fiches-2.pdf))
    - Activités culturelles dans les salles dédiées sont autorisées (photo, généalogie, numismatique, vidéo) avec application des mesures barrières PSA,

- Date de reprise d'activité
  - A compter du 15 juin,
  - Après communication de l'engagement du président à appliquer et faire respecter les consignes ministérielles et fédérales pour sa discipline (document joint au courrier à retourner par mail au secrétariat ACS)

3 – Pas de mise à disposition des véhicules 9 places avant le 1<sup>er</sup> septembre

Après cette trop longue parenthèse, nous sommes toutes et tous avides d'espace, de liberté et d'activité. Remettons-nous en mouvement de manière responsable et progressive. Reprenons nos progressivement, mais surement nos activités pour le bien-être de toutes et tous.

L'ensemble de votre comité directeur ACS compte sur votre collaboration pour que cette reprise graduelle se déroule bien et que chacun puisse prendre plaisir à pratiquer son activité en prenant soin de soi et des autres.

Une prochaine étape de déconfinement est attendue pour le 22 juin et fera l'objet d'une nouvelle note de votre comité directeur.

Amicalement,

Le Comité Directeur de l'ACSPCM